



# L'ALBA, Alliance Bolivarienne des Peuples de notre Amérique

Mai 2016

© DG Trésor

*Née le 4 décembre 2004 à la Havane sous l'impulsion des anciens présidents Hugo Chavez et Fidel Castro, l'Alliance Bolivarienne pour les peuples de notre Amérique – Traité de Commerce des Peuples, ou son acronyme **ALBA-TCP**, regroupe aujourd'hui 9 pays : Venezuela, Cuba, Bolivie, Equateur, Nicaragua, Sainte-Lucie, Saint Vincent et les Grenadines, La Dominique, Antigua et Barbuda.*

## Une alliance politique

L'ALBA se définit comme « *un processus d'intégration régional pluridimensionnel au sein de la communauté andine et caribéenne qui a pour principal objectif de réduire la pauvreté et les inégalités sociales résultant de l'application indiscriminée de politiques néo-libérales* ».

C'est une alliance politique, stratégique, territoriale et économique qui se présente volontiers comme une alternative à *la Zone de libre-échange des Amériques, la ZLEA ou ALCA en espagnol*, ou, plus récemment, comme le « pendant socialiste » de la récente *Alliance du pacifique* qui regroupe des pays menant une politique économique néo-libérale.

Les 9 pays membres représentent un marché de plus de *75 millions d'habitants (dont 48% de population active)*, une superficie totale de *3 millions de km<sup>2</sup>* (zones économiques exclusives incluses) et *un PIB estimé à 527 Mds USD en 2014 (source BM)*. Par ailleurs, l'indice de développement humain (IDH) est passé de 0,658 en 2005 à 0,721 en 2012 soulignant ainsi les progrès en matière sociale.

## ... qui s'appuie sur deux instruments financiers

**-Le système unitaire de compensation régional, le SUCRE**, créé en 2010 avec pour principal objectif de renforcer les échanges et les investissements croisés entre les pays de l'ALBA tout en réduisant le risque de transaction en USD. L'usage de cette monnaie virtuelle de règlement est réservé aux banques centrales.

**-La Banque de l'ALBA**, créée en 2008, dispose d'un capital d'un milliard USD souscrit seulement par six pays membres (Venezuela, Bolivie, Nicaragua, Cuba, la Dominique et Saint Vincent et les Grenadines). Elle a pour mission de consolider la souveraineté et l'indépendance financière des pays membres de l'ALBA en finançant des projets de développement social. 46 projets pour un montant total de 334 MUSD auraient été mis en œuvre en 6 ans. Elle gère également le système unitaire de compensation régional (SUCRE).



**... et ambitionne de créer une nouvelle zone économique complémentaire**

A l'occasion de leur dixième anniversaire, en décembre 2014, les pays membres ont approuvé la création d'une nouvelle « zone économique complémentaire » entre les pays membres de l'ALBA-TCP, de CARICOM et de PETROCARIBE. Il faut rappeler que, à l'exception de l'Equateur et de la Bolivie, les sept autres pays membres de l'ALBA sont également membres de Petrocaribe.

Un comité de coordination placé sous la présidence de l'Equateur a été chargé d'identifier rapidement les mesures à prendre pour la mise en œuvre de cette zone économique exclusive. Cinq axes prioritaires : transports et télécommunications, tourisme, commerce et intégration, développement social et culturel et activités productives. Pour le Venezuela, cette nouvelle zone économique exclusive serait en quelque sorte un « Petrocaribe Plus ».

*(Pour mémoire, l'accord Petrocaribe, né en juin 2005 à l'initiative du Venezuela, a pour objectif de garantir aux pays d'Amérique Centrale et des Caraïbes un approvisionnement en brut et en produits pétroliers à des conditions très préférentielles. Depuis l'admission en tant que membre de plein droit du Salvador en juin 2014, cet accord inclut 18 pays)*

**Des échanges commerciaux avec la France modestes**

Les échanges commerciaux entre les pays de l'ALBA et la France sont modestes : **avec un montant total de 1,3 Md € en 2015**, ils représentent moins de 6% du total des échanges entre la France et l'Amérique latine. Au cours des dix dernières années, ils ont même diminué de 55% alors qu'ils ont cru de 29,5% pour l'ensemble de l'Amérique latine. Depuis 2006, nos exportations vers les pays de l'ALBA ont diminué de 4,5% (689 M€ en 2015 dont 41% à destination du Venezuela) et nos importations de près de 30% (634 M€ en 2015).

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Caracas (adresser les demandes à [caracas@dgtrésor.gouv.fr](mailto:caracas@dgtrésor.gouv.fr))

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



**Auteur : Service Économique**

**Adresse : Edif. Embajada de Francia – Mezzanina  
Calle Madrid c/c Av. Trinidad – Urb. Las Mercedes,  
Caracas 1060, Distrito Capital  
Venezuela  
+ 58 212 909 6564**

**Rédigée par : Christian Beuscart  
Revue par : Maurice Croci**

**Version du 16 mai 2016  
Version originelle du 16 mai 2016**